

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU MAIRE DE MALAUCENE
DEC 2023 DGS 1 161

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE VEAUX – MISSION ASSISTANCE POUR
LA REDACTION DES PIECES TECHNIQUES DU DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES
Pôle Direction

Le Maire de MALAUCENE (Vaucluse)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les délibérations n° 27 du 11 juin 2020, n° 80 du 28 juillet 2020 et n° 163 du 30 septembre 2021 du conseil municipal donnant délégation à Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT

Vu l'opération des travaux d'aménagement de la route de Veaux inscrite au budget 2023

Vu la nécessité dans le cadre de la préparation de la consultation de disposer d'une assistance pour la rédaction des pièces techniques

Vu la proposition présentée par l'agence Planisphère domiciliée à VAISON LA ROMAINE (Vaucluse) 2B, avenue Saint Quenin.

DECIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de l'agence Planisphère domiciliée à VAISON LA ROMAINE (Vaucluse) 2B, avenue Saint Quenin relative à une mission d'assistance pour la rédaction des pièces techniques et ce pour un montant de 1 400.00 € HT soit 1 680.00 € TTC.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision


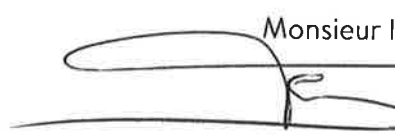
Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Préfète de Vaucluse
- Monsieur le Trésorier de Monteux

Et notifiée à L'entreprise

Malaucène, le 26 09 2023

Monsieur le Maire



F. TENON

Publiée le 24 novembre 2023

Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées et que la décision a été transmise en préfecture

Pièces annexées : 1